

Corporate Europe Observatory Transnational Institute

« Profiter de la crise »

**ou comment les multinationales et les cabinets d'avocats jouent
les charognards sur le dos des pays européens en crise »**

Par Cecilia Olivet et Pia Eberhardt, avec les contributions de Nick Buxton et Iolanda Fresnillo
Rapport Mars 2014

(Traduction : Christian Berdot, Amis de la Terre-Landes)

Chapitre 4

Espagne : du rêve solaire... au cauchemar judiciaire

Les procès engagés contre la Grèce et Chypre démontrent clairement comment les traités sur l'investissement rognent les capacités des états à lutter contre les crises économiques.

L'Espagne, autre pays à connaître sa pire récession économique depuis des décennies, est devenue elle aussi l'objet de plusieurs poursuites pénales devant des tribunaux internationaux. Ce chapitre montre que les gouvernements qui appliquent des mesures d'austérité impopulaires lors d'une crise financière, sont non seulement la cible de la colère de leurs concitoyens, mais aussi des investisseurs mécontents. Mais contrairement à la population qui a peu de recours, les puissants investisseurs internationaux jouissent de ressources et de voies juridiques pour intenter des procès.

Il y a encore peu, l'Espagne avait une économie florissante et était devenue un des leaders mondiaux de l'énergie solaire, voire le modèle à suivre dans ce secteur. En 2008, la moitié de la puissance¹ solaire nouvellement installée dans le monde, se trouvait en Espagne. De partout en Europe et des Etats-Unis, des compagnies se pressaient vers l'Espagne. Le pays était sur le point d'atteindre l'objectif de l'Union européenne d'obtenir 20 % de la consommation d'énergie à partir de sources renouvelables, d'ici 2020.

Mais tout changea lorsque la crise économique frappa le pays en 2008, et que le gouvernement espagnol modifia sa généreuse politique de subventions accordées

initialement aux investisseurs dans les énergies renouvelables. Elles offraient aux compagnies des taux pour l'énergie renouvelable qui étaient plus élevés que les prix du marché, avec de gros rendements garantis durant toute la durée des installations. Le gouvernement espagnol critiqua les forts coûts auxquels il devait faire face, en arguant du fait que le marché des énergies renouvelables avait grandi au-delà de toute attente et provoqué un déficit tarifaire massif pour l'électricité². Le déficit tarifaire est la différence entre les prix réglementés de l'énergie que les consommateurs payent pour l'électricité, et le coût que les compagnies d'électricité payent aux producteurs, y compris les producteurs d'énergies renouvelables. Les compagnies

d'électricité vendent aux consommateurs à perte et elles portent ce déficit tarifaire dans leurs bilans. En dernier ressort, c'est le gouvernement espagnol qui était finalement responsable, et les compagnies d'électricité espèrent d'être remboursées par l'état.

Le gouvernement est resté sur sa position : en période de crise, ces subventions ne sont pas viables. Les réductions sont des mesures réglementaires d'austérité.

Bien que l'Espagne ait à affronter des difficultés réelles, sur fond d'aggravation de la crise économique, la décision de réduire les subventions aux énergies renouvelables a été vivement critiquée. Ces changements de politique ont été attaqués par les investisseurs étrangers qui décidèrent de demander des compensations pour leurs pertes devant des tribunaux nationaux et internationaux. Mais des organisations de la société civile espagnole aussi ont condamné la réduction des subventions à une industrie qui apparaît comme une vraie alternative aux énergies sales et comme moyen de limiter les changements climatiques³. Des organisations comme SomEnergia, une coopérative qui travaille sur l'énergie solaire, et les écologistes d'Ecologistas en Acción défendaient les forts niveaux d'investissements dans cette énergie renouvelable⁴.

Pour ceux qui croient qu'il faut aller vers des sources d'énergie plus vertes, il ne fait aucun doute que des états comme l'Espagne doivent subventionner la transition des énergies fossiles vers les énergies renouvelables. Par contre, il est fortement contestable que des investisseurs étrangers, en particulier ceux qui ont pénétré le marché après que la crise eût commencé et étaient parfaitement conscients que le gouvernement pouvaient couper les subventions, soient autorisés à poursuivre un gouvernement en crise devant des tribunaux internationaux, pour cause de perte de profits à venir. Les aides de l'état devraient aller aux projets d'énergies renouvelables, locaux et nationaux, et non pas à des fonds internationaux d'investissement qui ne cherchent qu'à s'assurer de gros profits et des activités sans risques, en se protégeant derrière des accords sur l'investissement.

De plus, les règles ne sont pas les mêmes pour tous les joueurs : les petites et moyennes entreprises espagnoles qui ont aussi investi dans le solaire n'ont pas de possibilité de recours devant des tribunaux internationaux. Les Traités internationaux sur l'investissement (traités bilatéraux d'investissement, accords de libre échange avec protection de l'investissement, comme le Traité de la Charte de l'énergie) sont discriminatoires, puisqu'ils ne protègent que les investisseurs étrangers et pas les nationaux.

Finalement si ces investisseurs étrangers gagnent, ce sont les citoyens espagnols qui, une fois de plus, devront payer l'addition.

Une bulle solaire

En mai 2007, les membres de l'Union européenne acceptèrent d'accroître leur soutien aux énergies renouvelables, en se fixant comme objectif que 20 % des besoins en énergie soient couverts à partir de sources renouvelables d'ici 2020⁵. Le gouvernement Zapatero, tout comme de nombreux autres gouvernements européens, réagit en injectant de l'argent dans les industries de l'éolien et du solaire.

Le secteur des renouvelables, en particulier le solaire photovoltaïque (production d'électricité à partir des rayons du soleil) et thermique (chauffage de l'eau par le soleil) ont connu une forte croissance en Espagne grâce au Programme d'énergies renouvelables 2005-2010, qui fixait « des incitations à la production d'énergie électrique renouvelable par l'intermédiaire de subventions sous forme de tarifs d'achats »⁶, garanties pour 25 ans au-dessus des taux du marché. Le prix payé pour la vente de l'énergie solaire au réseau électrique national était dix fois plus élevé que le prix payé auparavant aux fournisseurs d'énergie non-renouvelables⁷. C'était un des tarifs les plus généreux en Europe et dans le monde. En conséquence de quoi, l'Espagne a attiré de nombreux investisseurs, nationaux ou étrangers, dans le secteur photovoltaïque.

Nous sommes une puissance mondiale dans ce secteur, nous sommes capables d'exporter notre technologie et de rivaliser avec quiconque sur les cinq continents. Nous sommes à l'avant-garde de l'industrie des énergies renouvelables.

José Luis Zapatero, premier ministre espagnol⁸

En 2007 et 2008, l'Espagne devint l'un des états qui subventionnaient le plus les énergies renouvelables dans le monde⁹. Le système de prix fixes provoqua ce que certains appelèrent une « bulle » spéculative dans le secteur photovoltaïque, poussée par des subventions non durables^{10,11}.

Frappées par la crise, les subventions au solaire s'écroulèrent

Au moment où la bulle immobilière éclata et que les banques commencèrent à faire faillite, le gouvernement espagnol avait accumulé une dette considérable envers les compagnies électriques. Cette dette qui s'élève aujourd'hui à près de 29 milliards d'€ (soit près de 3 % du PIB)¹², est selon le gouvernement le résultat du « déficit tarifaire »¹³. Cela venait s'ajouter aux dépenses croissantes d'un gouvernement luttant contre un déficit

budgétaire et une dette publique qui augmentaient de façon inquiétante. Avec la crise, la dette souveraine est passée de 40 % du PIB en 2007 à plus de 100 % du PIB durant les six premiers mois de 2013¹⁴.

Le gouvernement espagnol a fait valoir que la réduction des subventions versées au secteur des énergies renouvelables était une mesure nécessaire pour réduire le déficit tarifaire massif, et satisfaire l'Union européenne qui exige de procéder à des coupes très sévères dans le budget de l'Etat^{15,16}. Eurostat, le service d'informations statistiques de l'UE avait menacé le gouvernement espagnol d'inclure le déficit tarifaire dans le mode de calcul du déficit global du gouvernement¹⁷. Cela aurait encore augmenté la pression sur l'Espagne pour qu'elle satisfasse aux objectifs spécifiques de réduction des déficits, en vertu des règles budgétaires de l'Union européenne.

Les réductions des subventions aux technologies énergétiques alternatives étaient nécessaires pour éliminer le déficit tarifaire accumulé de 28 milliards d'€ dans le système électrique.

José Manuel Soria, ministre de l'Industrie espagnol¹⁸

Entre 2008 et 2013, le gouvernement espagnol a adopté plusieurs décrets législatifs qui réduisaient de plus en plus les subventions au secteur des énergies renouvelables qui avaient été garanties en 2007.

En 2008, le concept de tarifs de rachat fut revu. En 2010, le gouvernement approuva deux réformes clés qui réduisaient substantiellement les garanties et les subventions pour l'énergie solaire¹⁹. En 2011, le ministre de l'Industrie, de l'Énergie et du Tourisme, José Manuel Soria, invoqua « la nécessité que chaque secteur contribue à réduire le déficit public », lorsqu'il instaura un moratoire sur les subventions destinées aux nouvelles centrales solaires²⁰. Entre octobre 2011 et février 2013, le gouvernement qui subissait la pression continue de Bruxelles et cédait au lobbying des grandes compagnies de l'énergie, décrétait une nouvelle série de mesures qui réduisaient encore plus les concessions faites au secteur des énergies renouvelables²¹.

Alors que la crise de l'euro accablait les finances espagnoles, une réforme de la poule aux œufs d'or des énergies renouvelable était inévitable. *The Economist*²²

La fin du rêve solaire : les investisseurs multiplient les procès

Suite à la réduction des subventions au solaire, 22 compagnies – en majorité des fonds de placement privés qui accédèrent au marché après que la crise eût commencé – ont poursuivi l'Espagne devant des tribunaux internationaux dans 7 affaires judiciaires (au moment de la rédaction, voir tableau 3).

Tous ces procès s'appuient sur le Traité sur la Charte de l'énergie (TCE), un traité multilatéral qui protège les investissements dans le secteur de l'énergie. Les droits des investisseurs, contenus dans le traité, sont semblables à ceux que l'on trouve dans les traités bilatéraux d'investissement (TBI). Ils permettent aussi aux entreprises de poursuivre les gouvernements devant des tribunaux d'arbitrage internationaux.

Tous les investisseurs qui portent plainte sont basés en Europe (Danemark, France, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Royaume-Uni, Italie et Belgique ; pour plus de détails sur les investisseurs, voir l'Annexe 1, pages 32 et 33). Dans cinq affaires sur sept, c'est le cabinet Allen & Overly qui représente l'investisseur.

Plus de la moitié de ces entreprises n'ont commencé à investir qu'après 2009, et ont continué à augmenter leurs portefeuilles durant 2010 et 2011 (voir Annexe 1)²³. Au moment où la majorité de ces investisseurs étrangers arrivaient, l'Espagne était en pleine crise et les restrictions des subventions au solaire avaient déjà commencé²⁴.

Il était évident dès le début – dès les premiers jours de la longue crise financière de l'Espagne – que le secteur solaire du pays serait frappé d'une façon ou d'une autre.

*Forbes Magazine*²⁵

Transformer le soleil en or ou comment spéculer avec l'énergie solaire

La majorité des centrales photovoltaïque (PV) a été installée entre 2007-2008 (voir Graphique 3). En août 2007, l'Espagne dépassait 85 % de ses objectifs en électricité PV pour 2010.

Jusqu'en 2009, les opérateurs solaires étaient en majorité des compagnies nationales qui construisirent les centrales (installations solaires à grande échelle) et les vendirent ensuite aux enchères. Des floppées d'investisseurs étrangers – en particuliers des sociétés de capital-investissement²⁶ et des fonds de gestion d'actifs et du patrimoine – attirés par les fortes marges de rendement achetèrent les portefeuilles entiers de ces centrales déjà installées. Le montant de l'investissement est généralement tenu secret, mais le mode opératoire

de ces firmes est de rester dans la branche entre cinq et sept ans, puis de retirer leurs investissements pour récolter les profits²⁷.

Tableau 3 :
Procès Investisseurs contre Etat espagnol, relatifs aux subventions aux énergies renouvelables

Affaire	Tribunal/règlement	Date du procès	Traité	Bureau d'avocats représentant l'investisseur	Bureau d'avocats représentant l'Etat	Médiateur	Demande d'indemnisation	Secteur
15 investisseurs dans le photovoltaïque (PV) ²⁸	Règlement CNUDCI (Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International)	Nov 2011	Traité sur la Charte de l'énergie	Allen & Overy	Herbert Smith Freehills	Gabrielle Kaufman-Koller (présidente) Charles N. Brower (désigné par l'investisseur) Bernardo Sepulveda-Amor (nommé par l'Etat)	600 millions d'€	Solaire PV
Charanne And Construction Investments	Chambre de Commerce de Stockholm (SCC)	Mai 2012	Traité sur la Charte de l'énergie	Bird & Bird Shearman & Stirling	Herbert Smith Freehills	Alexis Moure (président) Guido Tavil (désigné par l'investisseur) Klaus von Wobeser (nommé par l'Etat)	17 millions d'€	Solaire PV
Isolux Infrastructures Pays-Bas	Chambre de Commerce de Stockholm (SCC)	2013	Traité sur la Charte de l'énergie	Bird & Bird	N/A	N/A	N/A	Solaire PV
Abengoa/CSP Equity Investment	Court Internationale de La Haye / Chambre de Commerce de Stockholm (SCC)	Juin 2013	Traité sur la Charte de l'énergie	Allen & Overy	N/A	Brigitte Stern (désignée par l'investisseur) Les autres non connus	60 millions par an jusqu'à la résolution litige ²⁹	Solaire thermique
RREEF (renommé Deutsche Asset & Wealth Management)	CIRDI (Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements) (Affaire n° ARB/13/30)	2 Nov 2013	Traité sur la Charte de l'énergie	Allen & Overy	N/A	N/A	N/A	Solaire thermique
Antin	CIRDI (Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements) (Affaire n° ARB/13/31)	2 nov 2013	Traité sur la Charte de l'énergie	Allen & Overy	N/A	N/A	N/A	Solaire thermique
Eiser Infrastructure	CIRDI (Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements) (Affaire n° ARB/13/36)	23 Déc 2013	Traité sur la Charte de l'énergie	Allen & Overy	N/A	N/A	N/A	Solaire thermique

Les fonds préfèrent de grandes centrales avec une technologie et une qualité éprouvées, qui ne laissent place à aucune surprise, avec des taux de rendement de 12 % à 13 %.

Delphine Barredo, directrice du magazine *Capital & Corporate*, spécialisée dans les fonds d'investissements privés³⁰.

Les investisseurs spécialisés en capital-investissement privé et les gestionnaires de fonds d'investissement sont intéressés par des secteurs qui apportent des rendements élevés, pas par des investissements éthiques. Il se trouve qu'en Espagne, ce secteur était

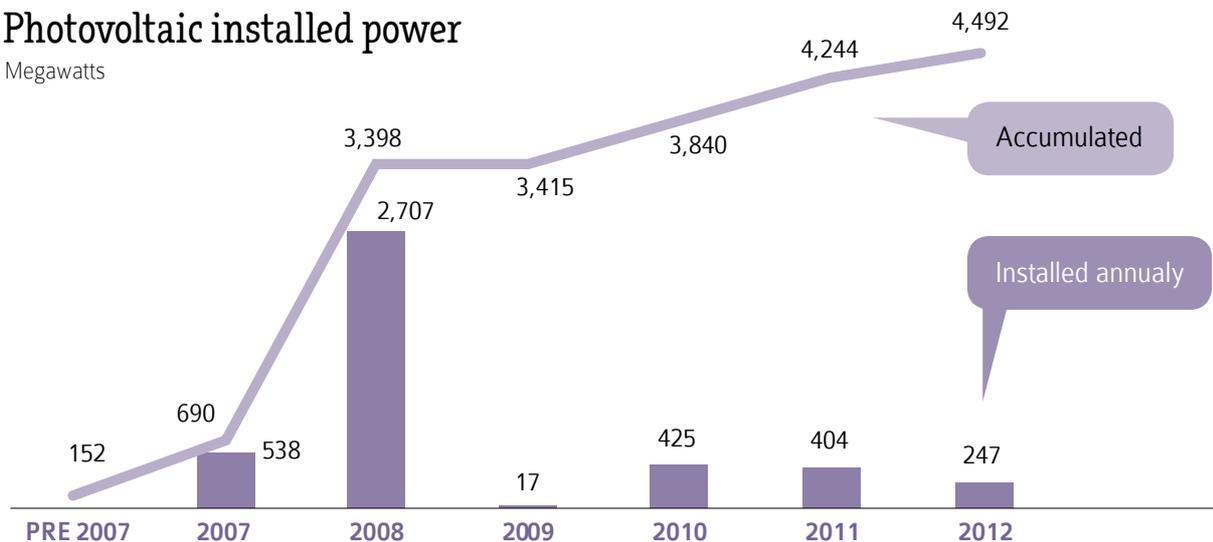
celui des énergies renouvelables. Ian Simm, directeur général d'Impax Asset Management, un des fonds qui poursuit l'Espagne, a été très clair : « Nous n'avons pas à proprement parler de mandat éthique... Nous essayons de faire de l'argent pour les investisseurs dans ce secteur [énergie, eau, alimentation, déchets]. Nous attirons souvent des investisseurs éthiques, car ce que nous faisons correspond à leurs objectifs, mais nous gérons aussi des fonds pour des investisseurs qui sont dans le meilleur des cas très sceptiques vis-à-vis des investissements éthiques ! Ils sont attirés par une exposition à un secteur à forte croissance... Ils devraient pouvoir obtenir de bons, voire de meilleurs rendements à long terme que dans n'importe quel autre secteur.³¹ »

Graphique 3 Electricité photovoltaïque installée (capacité totale et par an)

FIGURE 3

Photovoltaic installed power

Megawatts



Source El Pais, 3 mai 2013³²

La majorité des investisseurs étrangers qui portent plainte aujourd'hui devant des tribunaux internationaux, affirment que les profits espérés ont été compromis par les changements de politique du gouvernement. En réalité, lorsqu'ils ont décidé d'investir en Espagne, ils étaient pourtant pleinement conscients de la crise qui s'aggravait, de l'augmentation de la dette souveraine de l'Espagne et de la décision du gouvernement de réduire les subventions accordées au secteur des énergies renouvelables. Donc, s'ils avaient vraiment espéré obtenir des rendements supérieurs pour leurs investissements, ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes et à leur aveuglement face à la situation de l'époque.

Le premier recours qui a fait beaucoup de bruit, fut déposé par 15 investisseurs dans le photovoltaïque

(voir Tableau 3 et Annexe 1, pour les détails) en novembre 2011³³. On pense que ces investisseurs gèrent plus de 30 milliards de dollars et plus de 70 fonds de pension ainsi que d'autres investissements publics ou privés, et possèdent près d'un tiers des installations solaires en Espagne³⁴. Ils réclament 600 millions d'€ de compensation³⁵.

White Owl Capital AG, un des 15 investisseurs qui ont déposé plainte, est un des principaux gestionnaires de fonds et de capitaux dans le domaine des énergies renouvelables en Allemagne. White Owl a commencé à investir en Espagne en 2009, et en 2012 l'entreprise a construit ou acquis 20 centrales solaires³⁶. Alors que la compagnie affirme avoir subi des pertes massives à cause des réductions de subventions, elle a continué à

investir dans six centrales solaires qui furent mises en service au cours de 2011³⁷.

Il semble que la KGAL GmbH, autre investisseur qui porte plainte, ait procédé au moins à 3 investissements importants dans l'énergie solaire espagnole, entre juillet et novembre 2011. Cette firme était donc encore en train d'acheter des actifs, alors qu'elle préparait son procès de novembre 2011. Malgré ce procès, le directeur général de KGAL annonçait en 2013, de bons rendements : « Le taux d'ensoleillement a dépassé nos attentes et les excellentes performances techniques de nos centrales garantissent de bons résultats pour nos investisseurs... Bien que la période des tarifs de rachat payés par le gouvernement s'achève, il est encore judicieux d'investir dans les énergies renouvelables³⁸. »

La deuxième plainte fut déposée en 2012 par les compagnies Charanne et Construction Investments. Ces fonds d'investissements sont enregistrés respectivement aux Pays-Bas et au Luxembourg, mais appartiennent en réalité aux deux hommes d'affaires espagnols, Luis Delso et José Gomis. Les deux apparaissent régulièrement dans la liste des plus grandes fortunes d'Espagne³⁹. Pour tenter un procès en tant qu'Espagnol, ils ont besoin d'une société-écran enregistrée à l'étranger. Charanne est « une entreprise n'ayant qu'une boîte aux lettres »⁴⁰. Les Pays-Bas sont réputés pour héberger des entreprises qui n'ont aucun employé et ne sont constituées en société dans le pays que pour des raisons fiscales et pour profiter du vaste réseau de Traités bilatéraux de libre échange des Pays-Bas⁴¹. Charanne et Construction Investments réclament à l'Espagne 17 millions d'€ devant une instance d'arbitrage opérant dans le cadre des règles de la Chambre de Commerce de Stockholm⁴². Ces deux premières poursuites judiciaires réclament en tout 617 millions d'€, soit l'équivalent de quatre mois d'allocation chômage versées à 90 000 chômeurs espagnols.

Isolux Infrastructure Netherlands a intenté un autre procès en 2013. Là aussi il s'agit d'une firme-boîte aux lettres qui n'a été enregistrée aux Pays-Bas qu'en 2012. Elle appartient en partie aux mêmes hommes d'affaires, Luis Delso et José Gomis qui détiennent aussi les compagnies Charanne et Construction Investments.

En 2013, quatre autres procès furent intentés par quatre fonds d'investissements différents. D'une façon ou d'une autre, tous ces investisseurs prétendaient que les modifications de la législation auxquelles le gouvernement avait procédé, allaient à l'encontre de leurs attentes légitimes et constituaient une expropriation de leurs investissements. Pourtant, si l'on regarde de près qui sont ces compagnies et quand elles ont investi en Espagne, il est clair qu'elles pouvaient s'attendre à de fortes réductions des subventions, et que leurs investissements sont très probablement de nature spéculative.

Les fonds d'investissements RREEF (détenu par la Deutsche Bank) et Antin (détenu par BNP Paribas) ont par exemple acquis des centrales solaires thermiques en 2011⁴³. A cette époque, le gouvernement avait déjà procédé à des réductions importantes des subventions et la situation difficile de l'Espagne était connue de tous. Ces deux compagnies portent pourtant plainte devant le CIRDI (Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements), l'instance d'arbitrage de la Banque Mondiale.

CSP Equity Investment, une filiale de la multinationale espagnole Abengoa, enregistrée au Luxembourg, est un autre cas d'investisseur qui prétend que les perspectives de rentabilité de ses centrales espagnoles ont été réduites, ce qui constitue une « expropriation de ses investissements »⁴⁴. La compagnie a investi dans six centrales solaires thermiques, et ses demandes de compensation pourraient se monter en milliards d'€⁴⁵. Bien qu'elle prétende perdre de l'argent à cause de ces réductions, un site spécialisé annonçait que « le secteur des centrales à concentration d'énergie solaire d'Abengoa connaissait un succès remarquable ces derniers mois »⁴⁶. Lors des neuf premiers mois de 2013, Abengoa annonçait une hausse de 17 % de ses revenus⁴⁷.

Eiser est un des rares fonds portant plainte, qui a investi avant que la crise ne frappe l'Espagne. Son premier investissement date de 2007. Il a cependant continué à investir malgré les restrictions budgétaires. En 2011, ce fonds capital-investissement du Royaume-Uni a même aidé à réunir le capital pour une nouvelle centrale solaire thermique en Espagne. Bien qu'ils étaient pleinement conscients des risques encourus, ils portèrent plainte le 23 décembre 2013 contre le gouvernement espagnol, à cause des nouvelles réglementations imposées aux centrales solaires thermiques (au moment de la rédaction, cette dernière plainte fut suivie par celle d'un autre investisseur, Masdar Solar & Wind).

Les media font part de l'intention de fonds d'investissements états-uniens, japonais, et des Emirats Arabes Unis de porter plainte dans le cadre du Traité de la Charte de l'énergie pour cause de pertes dues aux nouvelles réformes espagnoles dans le secteur de l'énergie⁴⁸. L'Espagne pourrait donc se voir confrontée à de nouveaux procès.

Les espagnols doivent payer l'addition

Afin d'atteindre les objectifs de l'Union européenne en terme de déficits budgétaires, le gouvernement espagnol a imposé de vastes programmes d'austérité qui ont encore aggravé une situation économique et sociale déjà très difficile. En 2013, l'Espagne a réduit le

budget de la santé de 22 % et celui de l'éducation de 18 %⁴⁹. Un enfant sur quatre vit en dessous du seuil de pauvreté⁵⁰. Le taux de chômage avoisine les 26 %, soit près de 6 millions de personnes. Des centaines de milliers de familles ont été expulsées depuis 2008, ce qui a provoqué une vague de suicides⁵¹. Il est évident que le gouvernement espagnol a besoin de chaque centime disponible. Et pourtant, il est obligé de payer des centaines de millions d'€ à des spéculateurs, à cause des traités sur l'investissement qu'il a signés.

Ces procès pourraient coûter des millions d'euros au gouvernement. Même si les compagnies gagnent, le gouvernement aura dans de nombreuses affaires, à payer aussi les cabinets d'avocats qu'elles ont mandatés pour les représenter dans les différents procès. Le cabinet Herbert Smith Freehills a été retenu pour représenter l'Espagne dans deux affaires au moins. Il a été engagé avec un honoraire de 300 euros de l'heure et un plafond des dépenses de 1,6 millions d'euros⁵².

Les accusations d'Abengoa d'expropriation par le gouvernement sont une douce musique aux oreilles des cabinets d'avocats. Ils viennent de recevoir à l'avance, le plus beau cadeau de Noël.

La Informacion, journal suivant le procès intenté par Abengoa⁵³

Il ne faut pas oublier que pour chaque fonds d'investissement important qui réclame des compensations devant des tribunaux internationaux, il y a de très nombreux petits épargnants qui ont investi dans le photovoltaïque et ont perdu les économies de toute une vie^{54,55}, mais eux, n'ont pas droit au même niveau de protection. Les investisseurs nationaux ne peuvent pas porter plainte devant les tribunaux internationaux, mais même s'ils le pouvaient, les coûts sont si élevés qu'il serait impossible pour de petites entreprises de les payer.

Aidez les champions des énergies renouvelables, pas les compagnies de profiteurs

Le chemin qui mène à des sociétés sans carbone et durables et qui limite les changements climatiques, passe clairement par les investissements des collectivités dans les énergies renouvelables, plutôt que

par les mécanismes du marché, comme les crédits carbone.

Il ne fait aucun doute que les gouvernements espagnols successifs ont fait des erreurs. En premier lieu, dans la façon dont les tarifs d'achats pour le secteur des énergies renouvelables ont été élaborés et ensuite, dans la manière dont le secteur de l'énergie solaire a été ciblé par les réductions budgétaires. Mais ce sont les investisseurs locaux dans le solaire et en général tous les Espagnols qui vont payer la note, alors que les investisseurs étrangers ont des possibilités juridiques supplémentaires.

Ces investisseurs, y compris beaucoup de ceux qui poursuivent l'Espagne actuellement, prétendent qu'ils ont investi en comptant sur le fait que le gouvernement continuerait à appliquer les subventions d'avant la crise. La réalité, c'est que une majorité d'entre eux est arrivée sur le marché espagnol, lorsqu'il était clair pour tout le monde que les subventions seraient réduites. Aujourd'hui, ces compagnies de profiteurs – comme avec les fonds de charognards en Grèce et à Chypre – essayent de maintenir des profits excessifs aux dépens des rares ressources financières publiques.

Les investisseurs paraissent scandalisés qu'on les oblige à absorber les réductions⁵⁶. Ils se plaignent que le gouvernement ait changé les « règles du jeu » et refusé de payer ce qui leur avait été « promis ». Mais c'est aussi ce que l'on demande aux citoyens espagnols de supporter dans ce contexte de crise. On leur avait promis des emplois, la santé, une éducation ainsi que des allocations chômage ou retraite, et le gouvernement réduit tous ces budgets. Leurs attentes légitimes n'ont pas non plus été respectées. Mais eux, n'ont aucune possibilité de recours à des poursuites judiciaires qui coûtent des millions.

La question que nous devons nous poser aujourd'hui, n'est pas seulement de savoir si la décision du gouvernement de couper les subventions aux énergies renouvelables est regrettable ou pas, mais aussi si des investisseurs étrangers devraient pouvoir réclamer des millions d'€ de compensation pour des mesures d'austérité appliquées en pleine crise économique sous la pression de Bruxelles. Sachant que l'addition sera en fin de compte payée par les mêmes citoyens qui supportent déjà des difficultés incroyables que les actionnaires des compagnies d'énergie renouvelables qui poursuivent le pays, auraient de la peine à s'imaginer.

Annexe 1

Compagnies poursuivant l'Espagne devant des tribunaux d'arbitrage internationaux

Affaire	Compagnie qui porte plainte	Où l'investisseur est-il enregistré ?	Type d'investisseur	Autre investisseurs impliqué	Quand a-t-il investi en Espagne ?
Investisseurs dans le PV Règlement CNUDCI	Ampere Equity Fund	Pays-Bas	Fonds capital-investissement	Triodos Bank, fonds de pension néerlandais APG et PGGM, Delta Lloyd Bank et Rabobank	2009, 2010
	NIBC Infrastructure Partners	Benelux	Fonds d'investissement dans les infrastructures	Institutions financières et fonds de pension basés au Benelux	2010
	European Energy	Danemark	Constructeur de centrale à énergies renouvelables		2007, 2008, 2010, 2012
	Foresight Group	R-U/Italie/EUA	Fonds privé de capital-investissement dans les infrastructures	Fonds privés de particuliers fortunés, de bureau de gestion de patrimoine, de fonds de pension et autres investisseurs institutionnels du R-U ou internationaux	2009, 2010
	Element Power	EUA/R-U	Développeur d'énergies renouvelables	Appartient au fonds de capital-investissement Platina	2009, 2010, 2011
	Green Power Partners	Danemark	Fonds privé de capital-investissement	Proark group (un fonds d'investissement danois privé) et 3 fonds d'épargne retraite AP Pension, Pension Danmark et PBU	2009
	GWM-Lux Energia Solar	Luxembourg	Compagnie de gestion d'actifs	Greentech Energy Systems	2010
	HgCapital	R-U/ Allemagne	Firme de capital-investissement	Fonds de pension publics et privés, fonds de dotation, compagnies d'assurance et fonds de fonds	2008, 2009, 2010
	Hudson Clean Energy	EUA / R-U	Firme privée de capital-investissement	A investi par l'intermédiaire d'Element Power	2008, 2009, 2010
	Scan Energy	Danemark	Producteur d'énergie indépendant qui se concentre sur les ressources d'énergie renouvelables en Europe	Depuis 2012, filiale de Kaiser wetter Invest GmbH, une compagnie de gestion d'actifs	2008
	Impax Asset Management	R-U	Firme de gestion d'actifs	Investisseurs institutionnels ou particuliers fortunés, mondiaux	2007-08
	KGAL GmbH & Co KG	Allemagne	Compagnie d'investissements	Détenue par François Louvard & Gregory Ingram (90 %), et Commerzbank, Bayern LB, HASPA Finanzholding et Sal Oppenheim (10 %)	2008, 2010, 2011

Affaire	Compagnie qui porte plainte	Où l'investisseur est-il enregistré ?	Type d'investisseur	Autre investisseurs impliqué	Quand a-t-il investi en Espagne ?
	AES Solar	EUA / France /Italie	Développement et gestion de centrales solaires photovoltaïques	Détenue par AES Corporation et Riverstone Holdings, une firme privée de capital-investissement	2008, 2009
	White Owl	Allemagne	Compagnie de gestion d'actifs		2009, 2010, 2011
Affaire Charanne (Chambre de commerce de Stockholm (SCC))	Charanne	Pays-Bas	Structure de placement détenue par un investisseur espagnol	Hommes d'affaires espagnols Luis Delso et José Gomis	2009, 2010
	Construction Investments	Luxembourg	Structure de placement détenue par un investisseur espagnol	Hommes d'affaires espagnols Luis Delso et José Gomis	2007, 2008, 2009, 2010
Affaire CSP Equity Investment (SCC)	CSP Equity Investment / Abengoa	Luxembourg	Fond de capital-investissement	Détenu par Abengoa (compagnie espagnole)	2009, 2010
Affaire RREFF (CNUDCI)	RREFF Infrastructure (G.P.) Limited (renommée Deutsche Asset & Wealth Management)	R-U	Fonds privé de capital-investissement	Deutsche Bank	2011
Affaire Antin (CNUDCI)	Antin Infrastructures Partners	France	Fonds privé de capital-investissement	BNP Paribas	2011
Affaire Eiser Infrastructure (CNUDCI)	Eiser Infrastructure Partners	R-U	Fonds privé de capital-investissement	Compagnies d'assurance, fonds de pension et autres institutions financières européennes et japonaises	2007, 2011
Affaire Isolux (SCC)	Isolux Infrastructure Netherlands	Pays-Bas	Structure de placement détenue par des investisseurs espagnols	Isolux Corsan Concesiones et Infra-PSP Canada (fond de pension canadien)	2012

Notes du chapitre 4

¹ Gonzalez, Angel/ Johnson, Keith (2009) Spain's Solar- Power Collapse Dims Subsidy Model, The Wall Street Journal, 8 septembre : <http://online.wsj.com/news/articles/SB125815050081615>

² Certains contestent que le problème du déficit tarifaire soit dû aux subventions versées aux énergies renouvelables. Voir María Paz Espinosa (2013) Understanding Tariff Deficit and Its Challenges, SEFO – Spanish Economic and Financial Outlook, Vol. 2, N.o 2. : http://www.ehu.es/p200-content/es/contenidos/informacion/00044_documentos/es_00044_dc/adjuntos/wp2013-01.pdf. En fait, selon le rapport Deloitte de 2010, la baisse dans les coûts d'acquisition de l'énergie, due aux renouvelables, a en fait permis des économies nettes de 9,17 milliards d'€ de 2005 à 2010 et une réduction de 37 % du « déficit tarifaire » accumulé. Sans les renouvelables, le déficit tarifaire aurait été d'après Deloitte de 33 milliards d'€ en 2010 (au lieu de 24,58 milliards à l'époque). Deloitte (2009) Study of the Macroeconomic Impact of Renewable Energies in Spain, APPA : http://www.appa.es/descargas/Informe2010_engweb_LOW.pdf

³ Ecologistas en Acción (2012) No a la moratoria al desarrollo de las energías renovables, janvier : <http://www.ecologistasenaccion.org/article22260.html>

⁴ Ecologistas en Acción (2010) Retroactividad: A Sebastián las renovables le vienen grandes, juin : <http://www.ecologistasenaccion.org/article17929.html>

⁵ Parlement européen et Directive du Conseil (2009) relative à la promotion de l'énergie produite à partir de sources renouvelables. Directive 2009/28/EC : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/;jsessionid=CYPvTX1CTbxTJQbTZGnGC1KwPfc9X9pv6zmvMyvtjhjfrZ78ny!2053186057?uri=CELEX:32009L0028>

⁶ Ministerio de Industria, Energía y Turismo (2005) Plan de Energías Renovables 2005-2010, <http://www.minetur.gob.es/energia/desarrollo/energiarenovable/plan/paginas/planrenovables.aspx>

⁷ Le prix payé en 2007 par KW/h aux principaux fournisseurs était de 4 centimes. Le prix payé aux opérateurs en énergies renouvelables était de 44 centimes. Sills, Ben (2010) Spain's Solar Deals on Edge of Bankruptcy as Subsidies Founder, Bloomberg, 18 octobre, <http://www.bloomberg.com/news/2010-10-18/spanish-solar-projects-on-brink-of-bankruptcy-as-subsidy-policies-founder.html>

⁸ Sills, Ben (2010), voir note 7.

⁹ IISD (2010) Fiscal deficit forces Spain to slash renewable energy subsidies, Global Subsidies Initiative, 12 septembre : <http://www.iisd.org/gsi/news/fiscal-deficit-forces-spain-slash-renewable-energy-subsidies>

¹⁰ Gonzalez, Angel and Johnson, Keith (2009) Spain's Solar- Power Collapse Dims Subsidy Model, The Wall Street Journal, 8 septembre, <http://online.wsj.com/news/articles/SB125193815050081615>

¹¹ Sills, Ben (2010) Spain Pricks Solar Power Bubble to Avoid Greece's Fate, Bloomberg, 30 avril : <http://www.bloomberg.com/news/2010-04-29/spain-pricks-solar-bubble-and-loses-investors-to-avoid-greek-style-crisis.html>

¹² European Commission (2013) Assessment of the 2013 national reform programme and stability programme for Spain, Commission staff Working Document, SWD(2013) 359 final : http://ec.europa.eu/europe2020/pdf/nd/swd2013_spain_en.pdf

¹³ Légalement, les distributeurs comme Endesa et Iberdrola payent aux producteurs d'énergie renouvelables, des prix supérieurs à ceux du marché. Par contre, ils ne peuvent pas faire supporter ces coûts supplémentaires aux consommateurs. Ils opèrent donc à perte. Ce déficit crée une dette dans les comptes des compagnies d'électricité, mais le gouvernement a garanti qu'il payerait en fin de compte la différence, dans le cas où ces firmes n'arriveraient pas à vendre la dette sur des marchés secondaires.

¹⁴ Banco de España (2013) Financial Accounts, Debt of the non-financial sectors as % of GDP : <http://www.bde.es/webbde/es/estadis/ccff/0203.pdf>

¹⁵ Voir : Spain – Memorandum of Understanding on Financial Sector Policy Conditionality, juillet 2011 : <http://www.economista.es/imag/v3/ECONOMISTA/Documentos/MoU-Spain.pdf>; IMF Staff Report for the 2013 Article IV Consultation : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2013/cr13244.pdf> ; EU Assessments of the 2011 and 2013 National reform programme and stability programme for Spain : http://ec.europa.eu/europe2020/pdf/recommendations_2011/swp_spain_en.pdf et http://ec.europa.eu/europe2020/pdf/nd/swd2013_spain_en.pdf

¹⁶ Ministerio de Industria, Energía y Turismo (2012) El Gobierno suspenderá de forma temporal las primas de nuevas instalaciones de régimen especial, communiqué de presse : <http://www.minetur.gob.es/es-ES/GabinetePrensa/NotasPrensa/2012/Paginas/npregimenespecial270112.aspx>

¹⁷ Interview avec Ivan Ayala, membre du groupe d'économistes, Econouestra : <http://econouestra.org/es/>

¹⁸ Reuters (2013) Foreign investors set to sue Spain over energy reform, 14 février : <http://www.reuters.com/article/2013/02/14/us-spain-renewables-idUSBRE91D1A020130214>

¹⁹ Décrets royaux espagnols 1565/2010 et 14/2010. En novembre 2010, le gouvernement a réduit à 25 ans, la garantie des bonus pour les installations solaires déjà construites ou nouvelles (précédemment, ces bonus étaient garantis pour la durée de vie des installations). En décembre de la même année, le nombre d'heures d'émissions d'énergie subventionnées était limité pour toutes les centrales, et les subventions pour le solaire au sol étaient réduites de 45%.

²⁰ Carcar, Santiago (2012) El Gobierno decreta un parón en las renovables para taponar el déficit, El País, 28 janvier : http://elpais.com/diario/2012/01/28/economia/1327705210_850215.html

²¹ Elles comprenaient un moratoire sur les « subventions », de nouvelles taxes pour les projets de production à base d'énergies renouvelables et une modification des méthodes de calcul des tarifs de rachat, en lien avec les mesures centrales contre l'inflation. El Blog de la Energía Sostenible (2013) Historia de una fotovoltaica IX. Eliminación de la actualización de la tarifa regulada con el IPC, 10 mai : <http://www.blogenergiasostenible.com/historia-fotovoltaica-ix-eliminacion-actualizacion-tarifa-regulada-ipc>

²² The Economist (2013) The cost del sol. Sustainable energy meets unsustainable costs, 20 juillet : <http://www.economist.com/news/business/21582018-sustainable-energy-meets-unsustainable-costs-cost-del-sol>

²³ AES Solar, Ampere Equity Fund, Element Power, Eoxis Energy, European Energy, Foresight Group, GreenPower Partners, GWMLuxEnergia Solar, HgCapital, Hudson Clean Energy, Impax Asset Management, KGAL GmbH & Co., NIBC Infrastructure Partners, Scan Energy and White Owl Capital.

²⁴ Pozzi, Sandro (2013) Abengoa sues government over solar premium cut in energy sector reform, El País, 20 octobre : http://elpais.com/elpais/2013/10/20/inenglish/1382270864_169145.html

²⁵ Sur les 22 compagnies, seules 10 avaient investi avant les premières réductions des tarifs de rachat de 2008. Et sur ces 10 compagnies, 8 continuèrent à investir durant 2009-2010, après que les premières réductions aient eu lieu. Sur les 22 compagnies, 9 autres commencèrent à investir entre 2009 et 2010, alors qu'il était clair que le gouvernement était en crise et prévoyait de procéder à des réductions importantes des subventions versées aux énergies renouvelables. Et trois compagnies qui portent plainte n'ont commencé à investir qu'en 2011 et 2012. Voir Annexe 1, pages 32-33.

²⁶ Décret royal 1578/2008.

²⁷ Coats, Christopher (2013) Spanish Solar's Lasting PV Hangover, Forbes, 31 janvier :

<http://www.forbes.com/sites/christopher-coats/2013/01/31/spanish-solars-lasting-pv-hangover>

²⁸ Les fonds privés de capital-investissement sont des réserves de capitaux provenant de particuliers, mais le plus souvent d'investisseurs institutionnels qui possèdent de grandes quantités d'argent liquide. Ces fonds sont généralement utilisés pour acheter des participations majoritaires dans des entreprises. Ce type d'investissements a pour but d'exercer un contrôle important ou complet sur une entreprise, dans l'espoir d'encaisser des rendements élevés. Les investisseurs reçoivent individuellement, les profits de leurs investissements en fonction des sommes investies.

²⁹ Barba de Alba, Begoña (2012) Las renovables cruzan el charco con capital riesgo, Cinco Dias, 25 octobre :

http://cincodias.com/cincodias/2012/10/25/empresas/1351410666_850215.html

³⁰ Ibid

³¹ Simpson, Anna (2013) Great Investment Opportunities are Being Missed in the Resource Market, Green Futures, 26 mai : <http://oilprice.com/Energy/Energy-General/Great-Investment-Opportunities-are-Being-Missed-in-the-Resource-Market.html>

³² Viúdez, Juana (2013) Los ajustes asfixian a 30.000 familias con huertos solares, El País, 3 mai :

http://ccaa.elpais.com/ccaa/2013/05/03/andalucia/1367610401_622872.html?rel=rosEP

³³ Investment Treaty News (2012) Foreign investors sue government of Spain over hikes to solar energy tariffs, News in Brief, 12 janvier : <http://www.iisd.org/itn/2012/01/12/news-in-brief-6/>

³⁴ El Economista (2011) Fifteen solar energy funds demand 600 million after subsidy cuts, 11 november :

<http://www.eleconomista.es/seleccion-ee/noticias/3522015/11/11/Fifteen-solar-energy-funds-ask-for-600-million-after-subsidy-cuts.html>

³⁵ IAREporter (2013) Spain round-up: twin Energy Charter claims moving at different speeds, 18 juin :

http://www.iareporter.com/articles/20130617_1/

³⁶ White Owl Capital (2013) Energy Portfolio Spain : <http://www.whiteowl.de/en/energy-portfolio/spain/>

³⁷ PV Power Plant Benicarlo, PV Power Plant Contreras, PV Power Plant La Senia, PV Power Plant Lo Illan, PV Power Plant Torre- Serona, and PV Power Plant Turbinto. Voir : <http://www.whiteowl.de/en/energy-portfolio/spain/>

³⁸ KGAL (2013) KGAL photovoltaic funds: excellent plant performance, high distributions for private investors, communiqué de presse, 28 janvier : http://www.kgal.de/en/our_group/press/article/kgal-photovoltaic-funds-excellent-plant-performance-high-distributions-for-private-investors-1.html

³⁹ voir par exemple: La Republica (2013) Las 70 familias de caciques que dominan España, 11 août :

<http://www.larepublica.es/2013/08/las-70-familias-de-caciques-que-dominan-espana/>; Leal, Jose. F. (2008) Los 100 ricos de España, El Mundo, 7 décembre :

<http://www.elmundo.es/suplementos/magazine/2008/480/1228301893.html> ; El Mundo (2013) Otros perfiles millonarios, 22 décembre : <http://www.elmundo.es/espana/2013/12/22/52b6903f268e3ead348b4581.html>

⁴⁰ Habituellement, les compagnies boîte aux lettres ont très peu de personnes employées, et dans certains cas, aucune. De plus, la nature de la compagnie est de type société de participation financière, et les actifs dépassent le milliard de dollars.

⁴¹ van Os, Roos/ Knottnerus, Roeline (2011) Dutch Bilateral Investment Treaties: A Gateway to 'Treaty Shopping' for Investment Protection by Multinational Companies : <http://ssrn.com/abstract=1974431>

⁴² IAREporter (2013), voir note 35.

⁴³ Perry, Sebastian (2012) Deutsche Bank takes on Spain over energy reforms, Global Arbitration Review, 12 novembre : <http://globalarbitrationreview.com/news/article/30968/deutsche->

⁴⁴ Abengoa (2013) Prospectus, 16 octobre 2013 :

<http://www.sec.gov/Archives/edgar/data/1161785/000104746913009715/a2217023z424b4.htm>

⁴⁵ Pozzi, Sandro (2013), voir note 24.

⁴⁶ Solar Server (2013) Abengoa reinforces capital structure as business booms in Q1-3 2013, 11 novembre : <http://www.solarserver.com/solar-magazine/solar-news/current/2013/kw46/abengoa-reinforces-capital-structure-as-business-booms-in-q1-3-2013.html>

⁴⁷ Ibid

⁴⁸ Esteller, Rubén and López, Lorena (2013) Cuatro fondos llevan a España a un arbitraje por el recorte a las energías renovables, El Economista, 10 juillet : <http://www.eleconomista.es/empresas-finanzas/noticias/4980706/07/13/Cuatro-fondos-llevan-a-Espana-a-un-arbitraje-por-recortar-a-las-renovables.html>

⁴⁹ Fresnillo, Iolanda (2012) Presupuestos 2013: Todo lo que esconde la Deudocracia, Plataforma Ciudadana de la Deuda que reclama una Auditoría, 10 octubre : <http://auditoriaciudadana.net/2012/12/22/presupuestos-2013-todo-lo-que-esconde-la-deudocracia-castcat/>

⁵⁰ Keeley, Graham, (2013) One in four Spanish children living in poverty, The Times, 8 juin : <http://www.thetimes.co.uk/tto/news/world/europe/article3785904.ece>

⁵¹ Fresnillo, Iolanda (2013) Spain: We don't owe, we won't pay, Red Pepper, mars : <http://www.redpepper.org.uk/spain-we-dont-owe-we-wont-pay/>

⁵² Boletín oficial del Estado (2011) Núm. 291, samedi 3 décembre : <https://www.boe.es/boe/dias/2011/12/03/pdfs/BOE-B-2011-39531.pdf>

⁵³ Utrera, Enrique (2013) La demanda de Abengoa al Gobierno, un regalo de reyes prematuro para los abogados, La Información, 21 octubre : http://noticias.lainformacion.com/economia-negocios-y-finanzas/la-demanda-de-abengoa-al-gobierno-un-regalo-de-reyes-prematuro-para-los-abogados_KmKxls7yEJuOR0pD4Bfnu3/

⁵⁴ Pekic, Vladimir (2013) Spain: Renewable sector warns 80% of PV producers set to go, PV Magazine, 17 janvier : http://www.pv-magazine.com/news/details/beitrag/spain--renewable-sector-warns-80-of-pv-producers-set-to-go_100009882/-axzz2m7WnTPEX

⁵⁵ Sills, Ben (2010), voir note 7.

⁵⁶ Sills, Ben (2010), voir note 11.